



Concertation ouverte par l'arrêté en date du 23 décembre 2015 conformément aux dispositions des articles L. 300-2 et R. 300-1 anciens du code de l'Urbanisme.

PROJET D'AMÉNAGEMENT PAUL VALÉRY

S'INFORMER
RÉAGIR

Exposition

Du mercredi 17 février
au jeudi 14 avril 2016

Registre

disponible en mairie du 12^e arrondissement
et à l'adresse registre@projetpaulvalery.fr

Travail en atelier

ESPACES PUBLICS
ET FORMES URBAINES

Mercredi 17 février 2016
à 19 heures

Mairie du 12^e arrondissement

130, avenue Daumesnil
75012 Paris



M 6 Dugommier BUS 29 arrêt Mairie du 12

Cité scolaire Paul Valéry face à la rue de Montempoivre 75012 Paris



T 3a et BUS 29, arrêts Montempoivre

Centre d'animation Maurice Ravel

6, avenue Maurice Ravel
75012 Paris



T 3a et BUS 29, arrêts Montempoivre

ENRICHIR
LE PROJET